

| Situation épidémiologique au 02 avril 2018 |

Après une circulation inhabituelle à bas bruit du virus de la dengue en 2017, y compris durant l'hiver austral, le nombre de cas de dengue est en augmentation depuis le début de l'année 2018. Une intensification de la circulation virale est observée chaque semaine depuis le 29 janvier (**Figure 1**).

Au cours de la semaine dernière (26 mars au 1er avril), **167 cas confirmés ont été signalés**. Sur les trois premiers mois de l'année 2018, **755 cas** de dengue se sont contaminés à La Réunion. Depuis le début de l'année 2017, au total 849 cas autochtones et 9 importés ont été confirmés (**Figure 1**).

Une zone de circulation du virus a été mise en évidence dans le nord à Ste-Clotilde alors que jusqu'à présent, l'ouest et le sud de l'île étaient les seuls secteurs concernés par une circulation active du virus (**Figure 2** en page suivante). Les cas signalés au cours de la semaine dernière résident principalement :

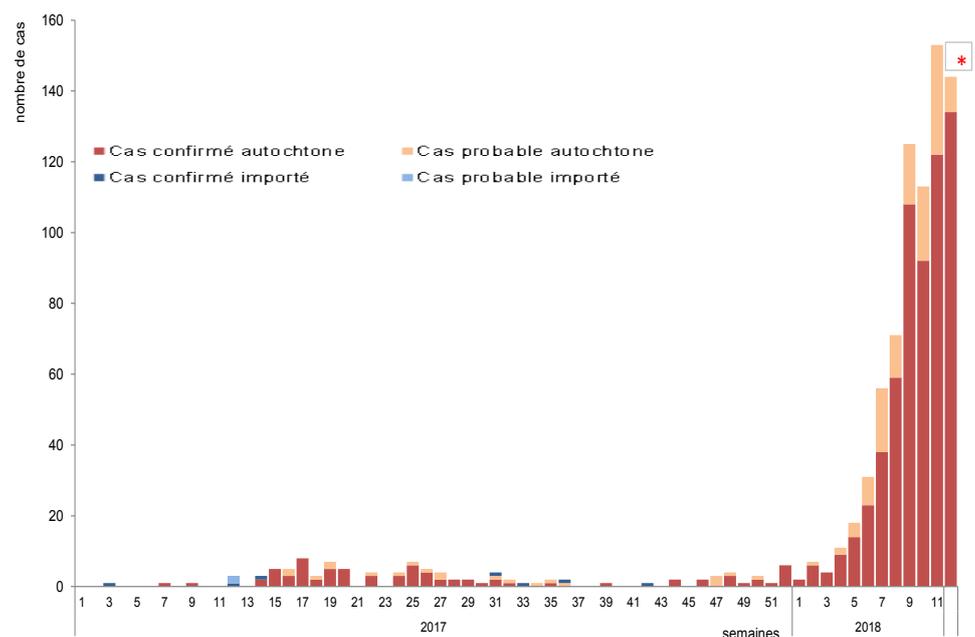
- ⇒ Dans l'ouest : à **St-Paul, Gare routière et Etang** (37 cas), **Bois de Nèfles et La Plaine** (35 cas), **St Gilles-les-Bains** (16 cas), **St-Gilles-les-Hauts** (7 cas), **La Saline** (4 cas), à **La Possession** (8 cas), **Le Port** (3 cas), **St-Leu** (15 cas).
- ⇒ Dans le sud : à **St-Pierre** (8 cas) et **Ravine des Cabris, Bois d'Olives** (10 cas)
- ⇒ Dans le nord : à **Ste-Clotilde** (2 cas sans lien avec les zones de circulation connues)

Au cours de la semaine, des cas isolés ont également été mis en évidence; ils résident à Saint-Denis/La Montagne (1 cas), Sainte-Marie (2 cas), Les Avirons (2 cas), Etang-Salé (3 cas), Saint-Louis (4 cas), Entre-Deux (1 cas), le Tampon (2 cas), Saint-Joseph (1 cas). Les enquêtes en cours permettront d'identifier leur lieu de contamination présumé.

Depuis début 2017, chez les cas autochtones le sérotype majoritaire est DENV-2 (358 typages). Les autres virus identifiés sont DENV-1 (4 typages) et DENV-4 (1 typage) essentiellement chez des cas importés en 2017.

| Figure 1 |

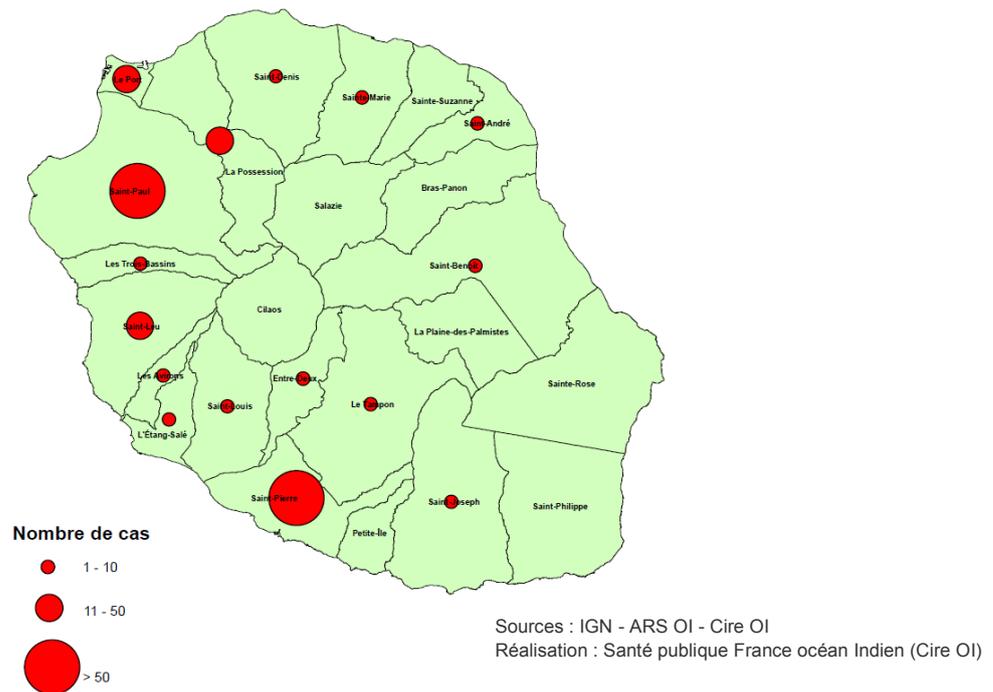
Répartition hebdomadaire par semaine de début des signes des cas de dengue, La Réunion, 2017-2018 (n= 849 autochtones et 9 importés)



* Données en cours de consolidation

| Figure 2 |

Répartition cartographique des cas de dengue confirmés ou probables selon leurs communes d'habitation, La Réunion, (n= 755 cas autochtones en 2018)



| Surveillance hospitalière et Réseau de médecins sentinelles |

Réseau des médecins Sentinelles

L'activité des médecins sentinelles pour syndromes dengue-like est en légère augmentation au cours de la semaine 12 (19-26 mars 2018) et représente 1,3% de l'ensemble des consultations.

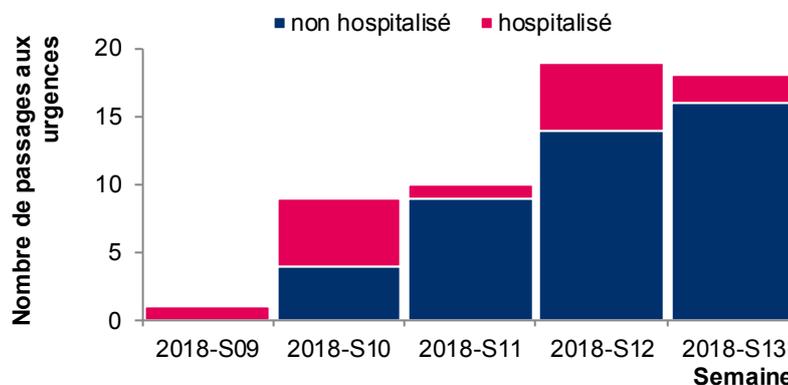
Surveillance hospitalière

Les données du réseau OSCOUR® ont permis de suivre la tendance avec une augmentation des passages aux urgences pour syndromes dengue-like ainsi que des hospitalisations qui en résultent. Depuis la semaine 9-2018 (26 février au 4 mars), 57 passages ont été codés dengue (Figure 3).

Depuis le début de l'année 2017, 34 cas hospitalisés pour dengue ont été signalés à la Cire (22 en 2018 et 12 en 2017).

| Figure 3 |

Répartition hebdomadaire des passages aux urgences pour dengue, et nombre d'hospitalisations suite à ces passages aux urgences, La Réunion, 2017-2018 (n= 57 cas)



Points clés

- 167 cas en une semaine
- Une zone de circulation du virus identifiée dans le nord
- Poursuite de l'épidémie dans l'ouest et le sud
- DENV-2 prédominant
- 32 cas hospitalisés depuis début 2017
- Niveau 3 « épidémie de faible intensité » du plan orsec

Liens utiles

Dossier de l'ARS OI « Lutte anti-vectorielle à la Réunion :

<https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/moustiques-maladies-la-reunion>

« Point Sur » la dengue :

<https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue>

Liste de diffusion

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à ars-oi-cire@ars.sante.fr

Directeur de la publication :
François Bourdillon, Directeur Général de Santé publique France

Rédacteur en chef :
Luce Menuudier, responsable par intérim de la Cire océan Indien

Comité de rédaction :

Cire océan Indien
Elsa Balleydier
Samy Boutouaba
Jamel Daoudi
Sophie Devos
Youssef Hassani
Marc Ruello
Jean-Louis Solet
Marion Subiros
Muriel Vincent
Pascal Vilain

Diffusion
Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens CS 61002
97743 Saint Denis Cedex 09
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57

| Quels risques pour les semaines à venir ? |

Une zone de circulation de la dengue est identifiée dans le nord à Ste-Clotilde. L'épidémie de dengue en cours dans l'ouest et le sud pourrait s'étendre au nord avec cette nouvelle zone de circulation identifiée. Compte tenu de la densité de moustiques vecteurs en lien avec les conditions météorologiques actuelles et de l'existence d'une population naïve pour la dengue (séroprévalence donneurs de sang en 2008 = 3,1%), cette épidémie pourrait continuer à s'intensifier dans les semaines à venir.

Aussi, afin d'identifier au plus vite la survenue de nouveaux cas, de formes graves et l'apparition puis l'installation de nouvelles zones de

transmission active du virus sur l'île, les professionnels de santé doivent rester vigilants et faire confirmer biologiquement toute suspicion clinique de dengue.

Le contexte de l'épidémie de dengue actuelle s'apparente à celui de l'épidémie de chikungunya de 2005/2006 qui avait vu également la persistance d'une circulation virale pendant tout l'hiver austral 2005 avant d'exploser début 2006. L'ensemble des mesures d'information et de sensibilisation doivent être mises en œuvre avec une insistance bien supérieure à celle des années précédentes pour contenir l'épidémie de dengue en cours.

| Principales zones de circulation active du virus |

- L'épidémie se poursuit dans l'ouest et le sud et pourrait s'étendre au nord de l'île
- Les principales zones de circulation du virus toujours actives :
 - Saint-Paul, Gare routière et Etang (189 cas depuis mi-novembre)
 - Saint-Paul, Bois de Nèfles et La Plaine (153 cas depuis début février)
 - Saint-Pierre, Ravine des Cabris (Bois d'Oliviers) (63 cas depuis fin décembre)

| Gestes de prévention à rappeler aux patients |

- **Éliminer les eaux stagnantes dans son environnement (vider les soucoupes, les petits récipients, respecter les jours de collecte des déchets, ...).**
- **Éliminer les déchets pouvant générer des gîtes larvaires.**
- **Se protéger contre les piqûres de moustiques (diffuseurs, répulsifs, vêtements couvrants, moustiquaires...), particulièrement pour les personnes virémiques et leur entourage afin de réduire les risques de transmission secondaire.**

Préconisations

Les professionnels de santé (médecins, biologistes) doivent **détecter, confirmer et signaler le plus rapidement possible les nouveaux cas de dengue importés ou autochtones** afin de permettre la mise en place de mesures de gestion rapides et adaptées.

Devant tout syndrome dengue-like

Syndrome dengue like : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$; associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleurs rétro-orbitaires, éruption maculo-papuleuse) **ET en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.**

- ① **Continuer de prescrire une confirmation biologique** chikungunya et dengue :
 - **dans les 5 premiers jours** après le début des signes (DDS) : **RT-PCR ou NS1** ;
 - **entre 5 et 7 jours** après la DDS : **RT-PCR et sérologie** (IgM et IgG) ;
 - **plus de 7 jours** après la DDS : **sérologie uniquement** (IgM et IgG), à renouveler à 15 jours d'intervalle minimum dans le même laboratoire si le premier résultat est positif.
- ② **Traiter les douleurs et la fièvre** par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).
- ③ **Signaler les cas confirmés, les suspicions de cas groupés, les cas cliniquement très évocateurs** à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de l'ARS.



**Plateforme de Veille
et d'Urgences sanitaires**

SIGNALER, ALERTER 24/24H À LA RÉUNION

☎ **02 62 93 94 15** Fax: 02 62 93 94 56
✉ ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr
➔ *Portail des vigilances*
www.signalement-sante.gouv.fr